

*Cercle de la Voile de Paris*  
1858

**AVIS DE COURSE**

**Les 3 HEURES du VENT 2015**

**Grade :** *régional 5C*  
**Date :** *11 octobre 2015*  
**Support/Classe :** *Toutes séries Quillards voile légère et croiseurs légers*  
**Lieu :** **La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)**  
**Autorité Organisatrice :** **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**  
**Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux en « **Intersérie Quillards Voile légère** » avec 2 groupes de vitesse si le nombre d'inscrits est important : - INQ A Fast,  
- INQ B Médium,  
Dans le cas contraire : tous les bateaux courent en 1 seul groupe.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

**4. DROITS A PAYER - néant.**

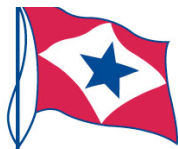
**5. PROGRAMME**

- 5.1 Inscription et confirmation d'inscription :
- 5.1 - **Les inscriptions se font obligatoirement sur le bulletin d'inscription, joint au présent avis de course, à adresser par mail, pour le vendredi 9 octobre 2015, à Marie-Thérèse JOURDAS, [marie.jourdas@free.fr](mailto:marie.jourdas@free.fr) Tél 06 80 63 86 54 et M. Simon, [cvparis2@free.fr](mailto:cvparis2@free.fr) .**
- 5.2 - **Confirmation obligatoire des inscriptions et remise des Instructions de Course :**  
**Le dimanche 11 octobre 2015 de 9h15 à 10h00.**
- 5.3 - Jour de courses : **le 11 octobre 2015 : 1 seule course de 3 Heures**  
**Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 11H00**  
**Fin de course : 14H (ou en décalée si départ après 11H00)**  
**Remise des prix prévue après la course.**

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et affichées selon la Prescription Fédérale.

**7. LES PARCOURS - Les parcours seront construits de type « banane ».**



## Cercle de la Voile de Paris 1858

8. **CLASSEMENT : 1** course devra être validée pour valider la compétition.  
Classement en temps compensé et en fonction des ratings.
9. **COMMUNICATION RADIO**  
Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
10. **DECISION DE COURIR**  
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
11. **COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :**  
Président du Comité de Course : *Marie-Thérèse JOURDAS*  
Président du Jury : *Hervé LE MARCHAND*
12. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
- **Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**  
☎ : 01 34 74 04 80    📠 : 01 34 92 74 20    💻 : cvparis2@free.fr
  - **Restauration :**  
Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures  
Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.
  - **Hébergement :**  
Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit  
Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit  
Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit  
Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80
  - **Hôtels :**  
LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50  
Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

### ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.

